

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité-Justice

**Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation
Technique et Professionnelle**

**Direction de la Formation Technique et Professionnelle
&
Institut National de Promotion de la Formation
Technique et Professionnelle**

Termes de référence

**Etude de faisabilité pour la création d'un Institut Spécialisé
des Technologies**

1. Contexte général

La formation professionnelle en Mauritanie se caractérise par une faible capacité d'anticipation sur les besoins de la demande économique et une insuffisance quantitative et qualitative marquée, du niveau d'encadrement technique intermédiaire dans les postes d'emploi dans les entreprises. Cette situation est particulièrement vécue dans certains secteurs économiques, dans lesquels se développe une forte activité, notamment dans les secteurs de l'industrie, des services supports à l'industrie et s'accroîtra avec les perspectives prometteuses dans le secteur des hydrocarbures.

Les perspectives de développement du secteur des hydrocarbures est un vrai enjeu pour le système de formation professionnelle car celui-ci devra être capable de fournir une main d'œuvre qualifiée nationale pour répondre aux besoins de l'Industrie de ce secteur et tous les secteurs connexes.

Avec une faible valorisation des compétences nationales particulièrement au niveau des techniciens intermédiaires et d'exécution, il y a des enjeux d'emplois et des défis de développement d'une expertise nationale.

Cet obstacle limite l'accès à des opportunités d'emploi pour des jeunes mauritaniens dans certains secteurs économiques en émergence ou en croissance, faute de qualifications et compétences suffisantes et de profils métiers correspondant à la demande des entreprises opérant en Mauritanie dans ces secteurs.

Le développement des entreprises du secteur privé implique qu'elles puissent trouver sur le marché du travail national les qualifications dont elles ont besoin et que les travailleurs aient la possibilité d'améliorer ou de changer leur profil professionnel pour s'adapter aux exigences du développement technologique, organisationnel et méthodiques de ces entreprises. C'est pourquoi, la formation professionnelle constitue un levier de la compétitivité des entreprises en Mauritanie et doit répondre et être à l'écoute de la demande économique par son développement et son adaptation.

Le système de formation professionnelle souffre de dysfonctionnements importants qui constituent un obstacle à la lutte contre le chômage et entravent l'accès à l'emploi pour les sortants. Il est en effet majoritairement mobilisé pour répondre à la demande sociale dont la pression est très forte. Il constitue une seconde chance pour les jeunes en situation d'échec scolaire et une solution d'attente avant l'entrée sur le marché du travail. Par ailleurs l'appareil

de formation professionnelle a, jusqu'à présent, trop peu pris en compte les besoins en compétences et qualifications des entreprises faute d'une offre de formation limitée.

Aujourd'hui, la Mauritanie est en phase de lancement de grands chantiers dans les secteurs de l'industrie, des services supports de l'activité industrielle. Conjuguées aux différents grands projets structurant dans le domaine de la diversification de l'économie, les perspectives d'exploitation de ressources dans le secteur des hydrocarbures auront un impact important sur l'émergence d'un tissu de PME dans les différentes branches de l'industrie et sur la création d'un important potentiel d'emplois intermédiaires hautement qualifiés.

Pour pallier aux insuffisances dans l'offre de formation professionnelle et maximiser l'impact sur l'emploi des jeunes dans ces secteurs, il est prévu de mobiliser une expertise pour réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un Institut Spécialisé des Technologies qui sera implantée géographiquement à Nouakchott.

2. Objectif de la mission

Cette mission a pour objectif de recruter un consultant firme ou groupement de firmes pour réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un Institut de formation professionnelle spécialisé dans les Technologies industrielles.

3. Missions/Activités

La mission est composée de deux parties :

A. Partie A (partie du contrat à rémunération forfaitaire) :

Afin d'atteindre les objectifs de cette partie de la mission, le consultant doit réaliser les tâches suivantes :

- Réaliser un benchmark des offres de formation dans des filières et secteurs identiques dans deux ou trois pays étrangers dont l'expérience est pertinente au regard du contexte mauritanien, et l'identification des éléments adaptés à ce contexte qui pourront aider dans la réalisation de l'étude de faisabilité dans ses différentes phases ;
- Faire une analyse des besoins en main d'œuvre qualifiée au niveau des fonctions techniques d'exécution et des fonctions techniques de supervision intermédiaires, auprès des entreprises implantées dans le secteur des techniques industrielles du pétrole et du gaz et les métiers connexes ;
- Faire ressortir les arguments qui militent en faveur de la création de l'Institut dans les

- métiers des techniques industrielles du pétrole et du gaz, les métiers connexes aux industries du pétrole et du gaz (logistique, transport, maintenance, sous-traitance, etc.) au niveau des fonctions d'exécution et des fonctions de supervision intermédiaires ;
- Analyser les besoins en formation des entreprises industrielles du secteur du pétrole et du gaz et des entreprises de services au secteur ;
 - Proposer à la lumière des analyses sur la base du diagnostic des besoins en formation en main d'œuvre et de l'offre de formation existante, une configuration du dispositif au plan technique, organisationnel et fonctionnel, en mettant l'accent sur les filières, les niveaux de formation et les programmes à développer ;
 - Dresser pour chaque programme la description des principaux axes et modules de formation
 - Elaborer, en concertation avec l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP), les programmes de formation y compris les guides d'accompagnement pour les nouvelles filières identifiés (Référentiels métiers, référentiels compétences, référentiels formations ...). A titre indicatif, un nombre de 15 programmes peut être ciblés dans la première phase de la mise en place de l'institut.
 - Décrire les modes de partenariat avec les entreprises et les modalités de leur implication pour développer et implanter l'offre de formation la plus approprié et dans les meilleures modalités de mise en œuvre et d'efficacité ;
 - Analyser la faisabilité technique et l'évaluation des coûts de création de l'Institut ;
 - Organiser des ateliers de restitution et de validation des rapports. Les coûts liés à l'organisation de ces différents ateliers ou tout autre activité qui pourrait s'avérer nécessaire pour la réalisation de cette étude seront pris en charge par le PADG.
 - Assurer le transfert de compétences pour les équipes du client.

Le Consultant devra procéder à la définition des conditions préalables et des modalités de fonctionnement du dispositif. Le volet technique portera sur :

- La définition des besoins et types d'infrastructures à construire (locaux administratifs et pédagogiques, locaux techniques, locaux communs, etc.);
- Le personnel administratif d'encadrement et formateurs (profils, fonctions) ;
- La définition des métiers cibles pertinents et prioritaires ;
- La définition du projet pédagogique en fonction des besoins prioritaires, du programme du/des cycle (s) de formation, de la durée et des modalités des formations (continue, initiale et spécialisée) ;

- La définition des publics cibles et la procédure de sélection des apprenants ;
- Les modalités de mise en œuvre pratiques du dispositif.

Il est entendu que, pour l'examen de la viabilité du projet de faisabilité de l'Institut dans son ensemble, le consultant Réalisera une estimation des coûts de la mise en place de l'institut.

B. Partie B (partie du contrat rémunérée au temps passé)

- Apporter une assistance au département de la formation professionnelle dans les domaines liés à la présente mission (avis, études, notes ...)
- Dispenser des formations dans les domaines de compétence du consultant selon les besoins et à la demande du client.

4. Résultats attendus

L'étude devra produire un document présentant les résultats découlant de l'analyse des points du champ de l'étude, détaillés ci-après :

- ✓ Description du secteur des techniques industrielles et de l'industrie du pétrole et du gaz ;
- ✓ État sommaire des activités dans le secteur des techniques industrielles du pétrole et du gaz ainsi que les profils métiers et les niveaux de qualification correspondants attendus par les entreprises y compris internationales et/ou multinationales du secteur implantées en Mauritanie ;
- ✓ État analytique et descriptif du dispositif de formation technique et professionnel existant ;
- ✓ État descriptif de l'évaluation des besoins en compétences des entreprises y compris internationales et/ou multinationales du secteur implantées en Mauritanie ;
- ✓ Détermination des caractéristiques et orientations principales du futur projet de formation ciblé : programmes de formation, approche pédagogique, modalités de validation et reconnaissance, alternatives de formation...
- ✓ Détermination des aspects administratifs et financiers de l'institut : les investissements physiques et humains à réaliser, les modalités de fonctionnement à retenir, la définition des responsabilités, les entreprises intéressées, des autorités compétentes du pays dans le pilotage des politiques de formation professionnelle,

les estimations des coûts et les modalités de financement des activités de l'institut des métiers du pétrole et du gaz et métiers connexes

- ✓ Contour et nature juridique de l'institut à créer ;
- ✓ Un chronogramme réaliste de réalisation du projet ;
- ✓ Un plan de formation des ressources humaines (formation pédagogique, formation technique et formation administrative et de gestion) et des recommandations sur les modalités de sa mise en œuvre ;
- ✓ Les curriculums de formation à implanter à l'Institut ;
- ✓ Une liste d'équipements/matériel (quantité et spécification techniques) à acquérir dans les métiers/programmes de formation actuellement implantés et/ou envisagés ;
- ✓ Impliquer des experts mauritaniens dans les différentes étapes de l'étude dans le cadre d'un transfert de compétences

5. Calendrier et livrables

• Calendrier

Le délai d'exécution accordé pour la réalisation de l'étude est de huit mois **(8)mois**. Sachant que les livrables (1,2,3 et 4) devront être réalisés durant les premiers mois.

• Livrables partie A :

Les livrables relatifs à la partie A de la mission se présentent comme suit :

- **Livrable 1** : un rapport de démarrage de l'étude qui détaille le plan de l'étude, les outils de la collecte des données et les résumés des premiers entretiens, ainsi que les expériences internationales les plus pertinentes sur lesquelles capitaliser ;
- **Livrable 2** : un rapport provisoire de l'étude qui sera présenté au comité de pilotage de l'étude qui commentera et fera des recommandations ; ce rapport devra traiter les aspects indiqués :
 - Au paragraphe3 : Missions/activité ;
 - Au paragraphe4 : Résultats attendus.
- **Livrable 3** : une version finale du rapport de l'étude, intégrant les commentaires des différentes parties prenantes à l'étude sur le Rapport provisoire.
- **Livrable 4** : Les curriculums de formation pour les filières à implanter (nouvelles filières ou à rénover) :

- 15 Référentiels Métiers
- 15 référentiels compétences
- 15 référentiels formation ,
- 15 Guides d'accompagnement (guides pédagogiques, guides d'organisation matérielle, guides d'évaluation ...)

Le nombre des filières à implanter n'est pas encore totalement défini. Le chiffre 15 est donné ici à titre indicatif.

- **Livrables partie B :**

Dans le cadre de cette partie, le consultant aura à fournir des avis, faire des études, et élaborer des notes, supports de formations.

6. Rémunération

La mission sera rémunérée comme suit :

- Partie A : rémunérée au forfait et les paiements seront indexés au livrables ;
- Partie B : rémunérée au temps passé.

7. Profil du Consultant

Le consultant firme doit avoir une expertise internationale avérée dans les domaines suivants :

- L'analyse des besoins sectoriels en formation et emploi ;
- La conception et le montage de dossiers de faisabilité de dispositifs de formation et d'enseignement technique et de formation professionnelle ;
- La formation professionnelle selon l'approche par compétences (APC) ;
- L'ingénierie de formation ;
- Le management de centres de formation ;
- Diagnostic des dispositifs de formation professionnelle.

8. Personnes Clé

L'équipe de la mission doit comprendre au minimum les experts suivants :

- **Un expert chef de mission spécialisé dans le domaine de la formation et de l'emploi.**

Il aura la responsabilité de la coordination méthodologique et technique de la mission et la coordination avec le client. Il doit avoir le profil suivant :

- Un diplôme de l'Enseignement Supérieur (niveau bac+5 ou équivalent), dans un domaine technique ou de gestion, de préférence en ingénierie de conception de dispositifs de formation, sciences de l'éducation ou équivalent ;
 - Avoir réalisé ou participé à au moins une (01) étude relative à la mise en place d'établissement de formation professionnelle ou de filières de formations
 - Une solide expérience professionnelle dans le domaine de l'ingénierie de formation et l'étude des dispositifs de formation ;
 - Capacités de coordination et de gestion d'équipes ;
 - Une expérience significative dans le domaine des partenariats industriels ainsi qu'en management de projet de formation, seront des atouts ;
 - La connaissance du secteur industriel ainsi qu'une expérience dans le domaine de la formation professionnelle dans les filières industrielles sont des atouts ;
 - Avoir réalisé une ou plusieurs études de faisabilité de création d'établissement de formation professionnelle à l'internationale et/ou dans la sous-région, les études de faisabilité d'instituts de technologie serait un atout ;
- **Un expert spécialisé dans le domaine des industries pétrolières et gazières**, ayant le profil suivant :
 - Un diplôme de l'Enseignement Supérieur (bac+5 ou équivalent) dans une spécialité en lien avec l'industrie du pétrole et du gaz ;
 - Une solide expérience dans des fonctions techniques en lien avec le secteur des industries pétrolières et gazières (exploration, extraction, traitement, stockage, distribution, etc.) ;
 - **Un expert spécialisé dans le domaine de la maintenance industrielle**, ayant le profil suivant :
 - Un diplôme de l'Enseignement Supérieur (bac+5 ou équivalent) dans une spécialité en lien avec la maintenance industrielle
 - Une solide expérience dans des fonctions techniques de la maintenance et techniques industrielles ;

- **Un expert spécialisé en ingénierie des systèmes de formation**, ayant le profil suivant :
 - Un diplôme de l'Enseignement Supérieur (bac+4 ou équivalent) ;
 - Une expérience d'au moins 5ans dans le domaine de la formation et de la pédagogie
 - La connaissance des dispositifs de formation professionnelle en Mauritanie est un atout.

9. Modalités d'exécution

- Les recommandations du Consultant seront conformes aux politiques de sauvegardes de la Banque mondiale ;
- Les autorités mauritaniennes désigneront un point focal qui sera l'interlocuteur des Consultants et de ses experts dans le cadre de la présente mission ;
- Le Consultant mobilisera par ses soins tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de ses missions ;
- Tout livrable fourni dans le cadre de la présente mission sera transmis aux autorités mauritaniennes et sera considéré comme une propriété du Client.
- Les livrables seront produits en français, les ateliers seront dispensés en français ;
- Au moment des négociations du contrat, le consultant et le client fixeront les modalités d'exécution de la mission en fonction de l'évolution de la pandémie COVID-19.

10. Suivi et pilotage de l'étude

Un Comité de pilotage de l'étude, présidé par le Directeur de la Formation Technique et Professionnelle et comprenant des représentants du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle, de l'INAP- FTP et de toute autre institution que les différentes parties prenantes jugeront utile sera constitué afin d'assurer le suivi de l'étude et l'orienter de manière pertinente par rapport aux besoins des entreprises du secteur et l'offre à mettre en place. Les travaux de l'étude feront l'objet d'une validation par le comité de pilotage.

11. Conflit d'intérêt

Consultant est tenu de signaler tout conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel, résultant d'autres missions ou d'une participation antérieure à des missions similaires.

12. Confidentialité

Le Consultant et/ou son personnel s'engage(ent) à ne divulguer aucune information portée à leur connaissance, directement ou indirectement, par les autorités, leurs filiales, ministères, ou toute autre partie prenante, de même que toutes les copies ou analyses effectuées par leurs soins, ou par des tiers, sur la base desdites informations (y inclus la documentation). Le Consultant utilisera les informations exclusivement dans le cadre de la préparation des livrables relatifs à la présente mission. Les obligations de confidentialité ne seront pas applicables aux informations du domaine public.

Cette clause de confidentialité s'applique également en cas de suspension / rupture de contrat. Cette obligation de confidentialité s'applique cinq (05) ans après la cessation des effets du contrat.

13. Durée estimée de la mission :

Le volume de travail de la mission est estimé à 300 hommes-jours.